Session retour 2022 : poursuivre l’engagement

Module symétrique de la formation des envoyés du Défap, la session retour permet aux volontaires revenus en France d’échanger sur ce qu’ils ont vécu, de partager leurs expériences sur leurs divers lieux de mission, et de mettre des mots sur une période de leur vie nécessairement décapante : on revient toujours changé d’un volontariat à l’international. Mais au-delà du besoin de « préparer l’atterrissage » et le retour dans un contexte, une famille et auprès de proches qui eux-mêmes auront nécessairement évolué durant leur séjour à l’étranger, il s’agit aussi de faire en sorte que cette période de la mission ne reste pas une parenthèse dans leur vie ; et de leur offrir les moyens de poursuivre leur engagement. C’était tout l’enjeu de la session retour qui s’est déroulée le samedi 1er octobre.



Session retour 2022 : photo de groupe dans le jardin du Défap, au 102 boulevard Arago © Défap

Découverte de la mission et de ses défis, de son contexte et du pays ; relations avec les partenaires, moments de joie ou coups de blues, difficultés surmontées et périodes de doute : voilà tout ce que les envoyés du Défap ont l'occasion de partager lors des « sessions retour », des rendez-vous qui ont lieu chaque année lors du premier week-end d'octobre. Des moments charnières dans l'engagement des volontaires partis en mission avec le Défap, tout aussi importants que les périodes de formation avant l'envoi en mission qui ont lieu en juillet. Pour cette année 2022, cette « session retour » a eu lieu le samedi 1er octobre. Un temps de parole libre et d'écoute qui a été largement apprécié par les participants : le retour d'expérience entre pairs fait partie de la mission elle-même et permet de plus facilement l'intégrer dans un parcours de vie.

L'expérience du volontariat à l'international agit toujours,

pour celles et ceux qui la vivent, comme un révélateur. Elle met en lumière les forces et les faiblesses, les capacités d'adaptation, et toute personne qui est amenée à partir en mission en est nécessairement transformée : « les échanges, ça vous change ». D'où l'importance, dans un premier temps, de la préparation au départ : non seulement il s'agit d'une obligation légale pour le Défap, mais c'est aussi l'occasion de fournir une « boîte à outils » aux volontaires s'apprêtant à laisser derrière eux leurs familles, leurs amis et leurs habitudes, de manière à les préparer à vivre pour le temps de leur mission dans un contexte radicalement différent, où ils seront confrontés à des enjeux nouveaux. De manière symétrique, les « sessions retours », comme celle qui s'est tenue le 1er octobre permettent aux envoyés revenant de mission d'échanger sur ce qu'ils ont vécu, et représentent l'un des rares moments de leur mission durant lesquels les envoyés, dispersés durant des mois entre des pays éloignés, ont la possibilité de se retrouver ensemble et de partager une expérience commune. Cela peut aussi être une manière de « passer le flambeau » en laissant un témoignage aux futurs envoyés : les participants de cette « session retour » ont ainsi rédigé une lettre qui sera donnée aux participants à la formation au départ en juillet prochain ; une lettre reprenant leurs réflexions, leurs conseils, leurs suggestions, et faisant part de leur retour d'expérience.

Surmonter le « choc du retour » et préparer l'avenir

Il n'est pas question de revenir simplement prendre sa place dans son milieu social ou familial, dans ses études ou sa vie professionnelle : faute de quoi, le risque est grand de connaître un « choc du retour », rendant la réinstallation plus difficile que le départ lui-même. Un phénomène qui est de plus en plus pris en compte lors de séjours de longue durée, y compris dans le cadre d'études : les Canadiens, pionniers en la matière, commencent à y préparer leurs étudiants. « Les

voyageurs savent qu'une adaptation est nécessaire quand ils partent à l'étranger, et c'est ce dépaysement qu'ils recherchent. Cependant, plusieurs présument que le retour se fait facilement, alors que la réintégration demande aussi une période d'adaptation. Ce décalage entre les attentes au retour et la réalité peut provoquer un ensemble de symptômes qui font partie de ce qui est appelé le choc du retour », détaille ainsi l'Université québécoise Laval.



Quelques participants de la session retour 2022 : de gauche à droite, Lise Sacha et Brigitte © Défap

Ce qui est vrai pour des étudiants partant pour un échange entre universités l'est d'autant plus pour des volontaires partant pour une mission de solidarité internationale. Avec en outre des problématiques spécifiques de réintégration au retour de la mission : retrouver un logement, redémarrer un cursus d'études, trouver un emploi… Comme c'est souvent le cas, cette session 2022 a ainsi permis à la plupart des participants d'exprimer un besoin de réorientation de leur cursus d'études ou de leur vie professionnelle, car leur mission a induit de profonds changements dans leur manière de se percevoir et dans le regard qu'ils et elles posent sur le monde.

Invitez un envoyé du Défap à témoigner

Vous êtes une paroisse en quête d'un témoin sur ce que vivent les envoyés du Défap lors de leur mission ? Un groupe intéressé à partir et en quête d'informations ? Mettez-vous en contact avec le Défap en envoyant un message à : animation@defap.fr

Ces « sessions retour » ne se substituent pas aux entretiens individuels qui sont organisés peu après le retour de chaque envoyé ; mais elles permettent de donner des clés. Comment valoriser cette période de volontariat ? Comment concilier projet individuel et collectif ? L'objectif étant, finalement, de permettre que cette expérience du volontariat ne se résume pas, pour celles et ceux qui l'ont vécue, à une parenthèse dans leur vie ; de trouver comment l'exprimer, en faire un atout.

Cette année ont ainsi été présentés plusieurs exemples d'engagement possible au sein des Églises membres du Défap ou d'associations proches de ces Églises, pour poursuivre en France, sous une autre forme, cette expérience du volontariat. Comme au sein de la Fondation John Bost, qui accompagne et soigne des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental, de handicap physique ou de polyhandicap, ainsi que des personnes âgées dépendantes. Une institution qui ambitionne de « changer le regard de la société sur le handicap ». Dans un message envoyé à l'occasion de cette session retour, Emmanuelle Seyboldt, présidente du conseil national de l'Église protestante unie de France, l'une des trois Églises fondatrices du Défap, a pour sa part proposé aux envoyés revenus en France de « franchir la porte d'une paroisse », où les possibilités de s'investir sont nombreuses. Les Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France ont également fourni des pistes d'engagement au sein de leur mouvement…

Et ces envoyés de retour peuvent aussi témoigner. Lors de cette session 2022, tous ont fait part de leur reconnaissance pour le soutien du Défap, pour l'ouverture sur le monde dont ils ont pu bénéficier. Ils ont également manifesté leur volonté de rester en contact et de trouver une manière de témoigner de leur engagement et de poursuivre la collaboration avec le Défap. **Tous se disent disponibles pour rencontrer les futurs volontaires et pour participer à des animations en paroisses, ou auprès de groupes qui envisagent de partir et se posent des questions…**

La FEP célèbre les «couloirs humanitaires»

Voilà cinq ans qu'ont été lancés les « couloirs humanitaires » en France. Un anniversaire qu'a voulu célébrer la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) en organisant un événement réunissant les divers acteurs impliqués : Fraternité sur Seine. Ce projet qui permet de faire venir en France des réfugiés particulièrement vulnérables depuis le Liban, par des voies légales et en évitant les « routes de la mort » comme celles qui passent par la Méditerranée, nécessite un travail en commun de nombreuses institutions protestantes : la Fédération protestante de France, la FEP, des Églises et paroisses qui accueillent et hébergent… Le Défap, pour sa part, est impliqué à travers deux envoyées, chargées du montage des dossiers au Liban.



Cela fait maintenant cinq ans que la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) et la Fédération protestante de France (FPF) ont lancé le protocole d'accord international appelé « couloirs humanitaires », qui vise à faciliter l'accueil sur le sol français de réfugiés d'Irak et de Syrie en provenance du Liban. À l'occasion de cet anniversaire, la FEP a souhaité remercier et mettre à l'honneur tous les acteurs de cette chaîne en les rassemblant à Paris le 25 juin pour un événement : Fraternité sur Seine. Seront ainsi réunis salariés de l'Entraide, bénévoles, hébergeurs et bénéficiaires de cet accueil pour une célébration à bord d'une péniche sur la Seine. C'est l'occasion de rappeler qu'en l'espace de ces cinq années, c'est plus de 500 personnes en situation de très haute vulnérabilité selon les critères de l'ONU qui ont été accompagnées physiquement et administrativement jusqu'en France.

Mais pourquoi parler de cet anniversaire des « couloirs humanitaires » sur une semaine consacrée aux envoyés du Défap ? Tout simplement parce que ce projet a lui aussi besoin, pour fonctionner, d'envoyés du Défap. C'est ainsi que Soledad André, chargée de mission de la FEP qui accompagne à Beyrouth les réfugiés dans le cadre de ce programme, qui aide à monter

leurs dossiers et qui les accompagne dans l'avion jusqu'à leur arrivée à Roissy, est une envoyée du Défap depuis 2018, avec le statut de VSI (Volontaire de Solidarité Internationale). Elle a été rejointe l'an dernier par une autre envoyée du Défap, pour tenir compte à la fois de l'augmentation du nombre des personnes à accompagner, et des difficultés de la FCEI (la Fédération des Églises évangéliques italiennes, partenaire et porteuse du projet des « couloirs humanitaires » au Liban) à continuer le financement du projet et donc la continuité de la permanence de l'équipe à Beyrouth.

Une mobilisation exemplaire



Groupe de réfugiés au départ de Beyrouth le 15 mars 2020. Au premier plan, prenant la photo : Soledad André, envoyée du Défap pour la FEP © Soledad André pour Défap

Car, c'est là un point crucial, le projet ne bénéficie d'aucun

financement public : il est porté essentiellement, tant sur le plan des fonds que sur le plan de l'organisation, par les Églises et les bénévoles qui y participent. À l'origine de cette initiative, il y a eu tout d'abord un constat : nombre de familles fuyant des pays en guerre comme l'Irak ou la Syrie se retrouvaient soit bloquées dans des camps au Liban… soit tentaient de traverser la Méditerranée, devenant ainsi la proie des réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains, risquant leur vie dans le naufrage d'embarcations surchargées. Le programme ayant servi de modèle à cette convention est ainsi né en Italie en 2016, à la suite de plusieurs drames particulièrement meurtriers qui avaient servi d'électrochocs au sein des opinions publiques européennes : il s'agissait d'une initiative de la Communauté catholique de Sant'Egidio, dont les juristes spécialistes du droit des étrangers avaient su utiliser les textes européens pour imaginer ces « couloirs humanitaires », destinés prioritairement aux réfugiés les plus vulnérables : enfants et familles monoparentales, patients en attente de soins urgents, personnes en butte à des persécutions. Ce dispositif avait été mis en place en association avec la FCEI et avec l'Église vaudoise, membre de la Cevaa. Une opération rendue possible non seulement par l'engagement des Églises qui avaient décidé de le prendre en charge, mais aussi grâce à l'appui de bénévoles et d'associations se chargeant d'accueillir les réfugiés et de les aider à s'intégrer au sein de la société italienne.

Devant le succès de cette initiative, le modèle a été repris dès l'année suivante en France, par le biais d'un protocole d'entente signé à l'Élysée et associant les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères à cinq partenaires issus du milieu des Églises. Les réfugiés arrivant en France via ce dispositif se sont retrouvés ainsi accueillis légalement dans le réseau de la FEP et de ses partenaires locaux ; des collectifs et des hébergements pour lesquels se sont mobilisés nombre de bénévoles issus de l'Église

protestante unie de France (EPUdF) ou de l’Union des Églises protestantes d’Alsace et de Lorraine (UEPAL), deux des unions d’Églises constitutives du Défap.

Formation au départ : le CLONG publie un guide des bonnes pratiques

Le CLONG-Volontariat est un collectif qui rassemble une douzaine d’associations (dont le Défap) concernées par l’envoi de volontaires hors Union européenne. Tous ses membres sont directement confrontés aux questions de préparation au départ. D’où la rédaction de ce guide de bonnes pratiques, fruit de réflexions communes. Son objectif : promouvoir une préparation au départ de

qualité pour les VSI, afin de renforcer la place du volontariat de compétence dans la solidarité internationale.



Page de garde du livret publié par le CLONG © CLONG

La présentation du guide a eu lieu le 2 juin dernier au Défap. L'événement a vu la participation du ministère des Affaires étrangères, du Fonjep (le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), de l'AFD (l'Agence française de développement), et de diverses associations impliquées dans des activités de solidarité internationale : en tout, une trentaine de représentants qui avaient répondu à l'invitation du CLONG-Volontariat, le Comité de Liaison des ONG de Volontariat. Il a aussi donné l'occasion à deux anciennes VSI (Volontaires de solidarité internationale) de témoigner de leur expérience, de ce qu'elle leur avait apporté et de la manière dont leur vision du monde en avait été impactée. L'une d'elles était Éline O., ancienne envoyée en Égypte du Défap et de l'Action Chrétienne en Orient.

Cette question de la formation au départ est essentielle, non seulement parce qu'elle répond à des obligations légales, mais aussi et surtout parce qu'elle est le garant de la bonne adaptation des volontaires à leur futur lieu de mission : une fois sur place, il s'agira pour eux de s'adapter aux enjeux d'un autre pays, d'une autre société, d'autres manières de vivre où le confort peut être des plus rudimentaires – une expérience qui les obligera à sortir de tous leurs cadres. Au Défap, cette étape cruciale se présente sous la forme d'une dizaine de jours au cours desquels les candidats au départ assistent tous ensemble à une série de sessions denses organisées autour des questions pratiques, techniques, administratives de leur mission ; ils sont sensibilisés aux questions de sécurité, mais participent également à des modules centrés sur les questions liées à la rencontre de l'autre : interculturalité, interreligieux, gestion des conflits… Pour d'autres organismes, cette formation pourra prendre des formes différentes. Mais avec des objectifs similaires : « s'assurer que les volontaires sont prêts à partir, qu'ils ont saisi les attentes de la structure partenaire et disposent des clés de compréhension de leur nouvel environnement ».

Pour une solidarité internationale à visage humain

Plus qu'un mode d'emploi détaillant une marche à suivre, ce guide donne donc des principes, des grandes lignes qu'il revient à chaque organisme d'adapter en fonction de ses besoins. Il est structuré pour répondre aux grandes questions qui se posent lorsqu'il s'agit de préparer des volontaires au départ. Combien de temps doit durer une telle préparation ? Quels formats privilégier ? Quel rythme ? Comment construire une équipe d'intervenants ? Comment construire un module de préparation au départ ? C'est le résultat d'un travail collectif de partage et de relecture des expériences et des pratiques des membres du CLONG. Avec un objectif, clairement affiché : favoriser « la promotion d'une préparation au départ

de qualité pour les Volontaires de Solidarité Internationale, contribuant ainsi à renforcer la place du volontariat de compétence dans la solidarité internationale ».

Le CLONG existe depuis 1979. Le Défap en est membre aux côtés d'autres associations concernées par le volontariat de solidarité internationale comme ATD Quart Monde, la DCC (la Délégation catholique pour la coopération), la Fidesco (organisation catholique de solidarité internationale, dont le nom vient de FIDES – CO : foi et coopération), le Gref (Groupement des éducateurs sans frontières), la Fédération Handicap International… Le CLONG est un collectif qui vise à la fois à promouvoir et valoriser l'engagement volontaire, parvenir à des avancées juridiques et statutaires pour le Volontariat de Solidarité Internationale, et permettre les échanges et les réflexions pour l'amélioration des pratiques de volontariat. Il plaide pour une solidarité internationale à visage humain, portée par l'engagement désintéressé et l'ouverture au monde, au sein de laquelle les volontaires internationaux ont une place cruciale. Pour celles et ceux qui la vivent, souligne ainsi le texte introductif de ce guide, l'expérience du volontariat « permet de transformer des valeurs et principes en actions concrètes, afin de répondre aux défis mondiaux et contribuer ainsi à l'atteinte des Objectifs de développement durable – ODD, adoptés par l'Assemblée générale des Nations unies le 25 septembre 2015 ».

Dans sa volonté d'encourager et de permettre la structuration des bonnes pratiques, le CLONG a déjà publié divers guides couvrant de nombreux sujets qui intéressent directement les organismes de solidarité internationale : la gestion administrative des volontaires, la question du retour, celle des retraites, les métiers de la solidarité internationale, les autres formes de volontariat, ou encore la question du tourisme solidaire… Ce tout nouveau « Guide des bonnes pratiques » sur la préparation au départ sera bientôt disponible au téléchargement sur le site du CLONG.

Comité de liaison des ONG de Volontariat

*Créé en 1979, le **CLONG-Volontariat** est une association de loi 1901. Le collectif est indépendant et rassemble 12 associations concernées par l'envoi de volontaires en mission de coopération au développement ou d'urgence humanitaire dans les pays en développement hors Union européenne. Il s'agit des acteurs suivants :*

- ATD Quart Monde terre et homme de demain.
- Service protestant de mission – Défap
- CEFODE coopération et formation au développement.
- DCC délégation catholique pour la coopération.
- DSF douleurs sans frontières.
- Envol Vert.
- FIDESCO.
- France volontaires.
- GREF groupement des éducateurs sans frontières.
- IFAID Aquitaine.
- Fédération Handicap International.
- SCD service de coopération au développement.

Dix jours pour se former à la rencontre

La session de formation 2022 des envoyés du Défap se tiendra du 4 au 13 juillet. Y prendront part en tout onze candidats au départ, aux profils très divers ; ainsi qu'une grande partie de l'équipe du Défap mobilisée pour ce rendez-vous.



Ouverture de la session 2021 de la formation des envoyés du Défap © Défap

« Je repartirai, c’est sûr. Et j’espère que vous partirez tous. Parce que ça change tout… » Ces quelques mots d’Aurélie, ancienne envoyée du Défap au Cameroun, et qui y est retournée depuis lors en mission courte, donnent une idée de l’impact que peut avoir l’expérience de l’engagement à l’étranger dans une vie. Vous pourrez lire son témoignage sur le site du Défap au cours des prochains jours ; ainsi que celui d’Élie, parti, lui, à Madagascar. Dans un cas comme dans l’autre, il s’agit de parcours de vie qui ont bifurqué, pris d’autres voies : on ne revient jamais d’une mission dans la même disposition d’esprit que lorsqu’on est parti. Il y a des rencontres et des expériences qui vous font voir le monde sous un autre jour et reconsidérer vos priorités de vie : « les échanges, ça vous change ».



Ouverture de la session 2018 de la formation des envoyés du Défap © Défap

Mais si les échanges peuvent avoir de telles répercussions, encore faut-il y être bien préparé. C'est d'ailleurs une obligation légale, notamment au vu des enjeux de sécurité, et les associations concernées par l'envoi de volontaires réfléchissent régulièrement ensemble aux bonnes pratiques en la matière (un point sur lequel a particulièrement travaillé le CLONG-Volontariat, collectif dont fait partie le Défap : vous pourrez avoir un aperçu de son travail au cours des prochains jours sur le site du Défap). Voilà pourquoi, au Défap, cette étape de la formation des futurs envoyés est cruciale. Elle se déroule traditionnellement sur les deux premières semaines de juillet, et mobilise l'ensemble de l'équipe du Défap, appuyée par divers intervenants extérieurs, pour donner aux candidats au départ tous les outils nécessaires. Et pour les sensibiliser aux difficultés qu'ils ne manqueront pas de rencontrer. Il y a, bien sûr, l'aspect administratif et la course d'obstacles des documents à obtenir ; les problématiques de sécurité ; tout ce que l'on peut découvrir sur place, sur le plan social ou économique, et qui peut vous bousculer ; les relations qui peuvent être

difficiles, par-delà les barrières de la langue et de la culture… Sans oublier le choc du retour, lorsqu'il faut reprendre contact avec un environnement qui a continué à évoluer selon ses propres règles, et qui n'est pas forcément prêt à recevoir, et encore moins à comprendre, le témoignage d'un volontaire ayant vécu une expérience qui a changé sa vie…

« Il y a ceux qui partent, et ceux qui restent »

En cette année 2022, la formation des envoyés du Défap se tient du 4 au 13 juillet. Une dizaine de jours de sessions intensives que tous les candidats au départ vont passer au 102 boulevard Arago, en alternant entre des journées de formation et des moments d'échange : ainsi, trois soirées au cours de cette dizaine de jours leur permettront de rencontrer toute l'équipe du Défap. Ils sont onze en tout, avec des expériences très différentes de l'engagement à l'étranger et des profils très divers. Les âges vont de 21 à 58 ans ; certains partent avec le statut de service civique, d'autres en tant que VSI (Volontaires de Solidarité Internationale) ; leurs missions vont les emmener en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Liban, à Madagascar, en Tunisie…



Envoyés du Défap partis en 2015

Cette étape de la formation marque, pour eux, l'aboutissement d'une procédure de trois à six mois au cours de laquelle ils ont rencontré les membres de la CEP (Commission Échange de Personnes) pour faire le point sur leur projet, évaluer leurs compétences professionnelles, leurs aptitudes personnelles. Et pour les membres de l'équipe du Défap aussi, c'est un moment clé de l'année. Une période au cours de laquelle les candidats au départ auront l'occasion de se découvrir les uns les autres, avant d'être dispersés dans divers pays au gré de leur mission. Une période, aussi, au cours de laquelle ils pourront apprendre à connaître mieux l'équipe du Défap, mettre des noms et des visages sur des fonctions. Cette dizaine de jours est enfin l'ultime période de maturation des motivations des uns et des autres. Ce n'est pas un hasard si les derniers entretiens ont lieu au cours de ces quelques jours. Et cette période passée ensemble sera aussi un sas avant de partir pour une expérience destinée à changer radicalement leur perception du monde, et à influer durablement sur leur vie.

« Vous avez décidé de partir, soulignait il y a quelques années une membre de l'équipe du Défap intervenant au cours d'une de ces sessions de formation ; ce n'est pas le choix de tout le monde. Certains en rêvent et ne le font pas, d'autres ne l'envisagent même pas… Il y a ceux qui partent, et ceux qui restent : comme s'il y avait en nous un appel, que certains entendent et d'autres pas. » Un appel qui, outre son aspect individuel, s'inscrit nécessairement dans une histoire collective, qui lui donne son sens…

Et comme chaque année, cette session de formation des envoyés 2022 se clôturera par un culte d'envoi, célébré dans la chapelle du Défap, et ouvert à tous.

Mort d'Éric de Putter : dix ans déjà

Le 8 juillet 2012, Éric de Putter, théologien français qui enseignait au sein de l'Université protestante d'Afrique centrale, était assassiné au Cameroun. Où en est l'enquête aujourd'hui ? Cet article a été également publié dans l'édition du 13 janvier 2022 de l'hebdomadaire Réforme.



Éric de Putter © Défap

Depuis le « salon rouge » du Défap, où sont reçus les invités de marque, on peut voir dans le jardin une plaque commémorative. Elle rappelle la mort d'Éric de Putter, assassiné au Cameroun. Ce jeune théologien, envoyé par le Défap en tant que Volontaire de Solidarité Internationale, enseignait l'hébreu, l'Ancien testament et les religions comparées à l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC), au sein de la faculté de théologie. Le 8 juillet 2012, il a été poignardé à l'entrée de son domicile à Yaoundé. Seul témoin, son épouse, Marie-Alix de Putter, n'a entendu que des éclats de voix. Nul n'a vu l'assassin. Éric de Putter avait 31 ans.

Dès l'annonce du drame, ses proches restés en France, anéantis, veulent comprendre. Leur seul interlocuteur est le Défap : c'est au Défap qu'ils demandent des comptes. Les procédures de sécurité ont-elles été respectées ? Le suivi de la mission a-t-il été suffisant ? Dans l'équipe du Défap, après la sidération, on cherche aussi des explications.

Deux personnes placées en détention, puis libérées sans aucune charge

Au cours des mois précédant sa mort, Éric de Putter avait dénoncé des faits de corruption au sein de la faculté. C'est dans ce sens que s'oriente l'enquête au Cameroun. Dès les premières semaines, un pasteur dont Éric de Putter avait refusé la thèse pour plagiat, et le doyen de l'Université, sont placés en détention provisoire. Puis l'enquête patine. Au bout d'un an, ces deux personnes seront relâchées. Aucune charge ne sera retenue à leur encontre.

En France aussi, une enquête est lancée. Les responsables du Défap sont auditionnés. La justice française ne relèvera aucune défaillance du Défap ayant pu contribuer à la mort d'Éric de Putter.

Les relations entre Églises protestantes de France et du Cameroun se tendent. Les projets avec l'UPAC sont suspendus. Les partenaires de l'Université, au nombre desquels on compte non seulement le Défap et la Cevaa, mais aussi DM-Échange et mission, EMW (Evangelisches Missionswerk in Deutschland) et ICCO-Coopération, réclament des réformes urgentes. Les autorités de l'Université sont renouvelées. À Yaoundé, la promotion 2013 de la faculté de théologie est baptisée « promotion Éric de Putter », pour, souligne le nouveau président du Conseil d'Administration de l'UPAC, « garder en mémoire ce professeur qui constitue pour nous un symbole de courage ».

« Nous avons besoin de la justice par la vérité »

Cette phase dure plus de trois ans. Trois années pendant lesquelles les représentants du Défap multiplient les rencontres avec les autorités françaises et camerounaises pour tenter de faire avancer l'enquête. Faute d'autre moyen d'action, la famille, pour sa part, multiplie les interpellations au Défap. Marie-Alix de Putter en appelle au

ministère de la Justice : elle a créé avec des proches « Semeurs de Liberté », une association destinée à honorer la mémoire et l'engagement d'Éric de Putter.

Mais les relations entre justice française et justice camerounaise achoppent sur des obstacles infranchissables. Il existe des accords de coopération judiciaire depuis 1974 ; mais dans ce dossier qui concerne un crime, la France ne peut coopérer avec un pays où la peine de mort est toujours en vigueur. Du coup, le Cameroun ne permet pas au juge français d'enquêter sur place. Fin 2015, la justice camerounaise annonce qu'elle ne donnera pas suite à la commission rogatoire internationale délivrée par le juge d'instruction français.

Entretemps, l'UPAC a réalisé d'importantes réformes de gouvernance. Les relations se dégèlent. Signe de ce rapprochement, le 28 juin 2016, une cérémonie d'hommage à Éric de Putter est organisée à l'Institut français de Yaoundé, en présence de l'ambassadrice de France au Cameroun. Elle associe le Défap, l'UPAC et l'Église protestante unie de France, représentée par Laurent Schlumberger. « Nous avons besoin de la justice par la vérité », déclare ce dernier. « C'est cette vérité qui nous est nécessaire, et pour laquelle nous devons tous nous engager : pouvoirs publics du Cameroun et de France, autorités judiciaires des deux pays, Université protestante d'Afrique centrale et Défap, Églises d'ici et de là-bas. »

Mais les années s'écoulent et l'enquête n'avance pas.

Chaque année, des rencontres ont lieu entre le Défap et le ministère français de la Justice. Et en janvier 2018, un espoir renaît, ténu. L'un des interlocuteurs du Défap lui suggère de se constituer partie civile. Il serait alors possible d'accéder à toutes les pièces du dossier. Pour, peut-être, trouver un moyen de relancer l'enquête…
Mais la procédure judiciaire est stricte. Pour qu'une association se constitue partie civile, il faut qu'elle ait un « intérêt à agir », soit parce qu'elle a directement subi un

préjudice, soit parce qu'elle a pour objet de lutter contre le type de crime poursuivi, ou d'en défendre les victimes. Ce n'est pas le cas du Défap, qui est débouté. Et début 2021, le tribunal judiciaire de Paris rend une ordonnance de non-lieu. Cette décision ravive la douleur de la famille, qui se sent abandonnée.

Aujourd'hui, l'enquête judiciaire côté français est officiellement close. Pour espérer la rouvrir, il faudrait de nouveaux éléments. L'assassin est toujours libre. Il y a pourtant une famille brisée qui espère encore que justice soit rendue ; et au Défap, des salariés et des bénévoles qui portent toujours la mémoire douloureuse d'Éric de Putter.

Pour aller plus loin :

- **Assassinat d'Éric de Putter : la justice française rend un non-lieu (Réforme, 13/01/2021)**
- **Marie-Alix de Putter : "Un jour nous saurons pourquoi cet homme si intègre a été assassiné" (Réforme, 05/07/2017)**
- **De retour de Yaoundé (5 juillet 2016)**
- **Une cérémonie en hommage à Eric de Putter à Yaoundé (28 juin 2016)**
- **Bientôt un nouveau départ pour les Églises du Cameroun & le Défap ? (25 septembre 2015)**
- **21 mars : une cérémonie à la mémoire d'Éric de Putter (9 juillet 2015)**
- **21 mars : une cérémonie à la mémoire d'Éric de Putter (5 mars 2015)**
- **Mort d'Éric de Putter : le Défap reçu au ministère de la Justice (10 novembre 2014)**
- **Enquête sur la mort d'Éric de Putter : le point au 30 octobre (30 octobre 2014)**
- **Un culte à la mémoire d'Éric de Putter à Yaoundé (28 août 2014)**
- **Mort d'Éric de Putter : le Défap relance le ministère de la Justice (28 août 2014)**
- **Mort d'Éric de Putter : le drame vécu au sein du Défap (11 juillet 2014)**
- **Enquête sur la mort d'Éric de Putter : le point sur les actions du Défap (16 juin 2014)**
- **Que savons-nous de l'assassinat d'Éric de Putter ? (16 juin 2014)**
- **« Éric refusait toute corruption » (Réforme, 20/09/2012)**
- **Éric de Putter assassiné pour avoir dénoncé la corruption ? (Réforme, 13/09/2012)**

Liban : garder les «couloirs humanitaires» ouverts

La convention permettant l'arrivée de réfugiés particulièrement vulnérables issus de camps présents au Liban vient d'être reconduite avec le gouvernement français, après plusieurs mois de négociations. Elle porte sur l'accueil de 300 personnes via des « couloirs humanitaires » sûrs, alternative légale aux « voyages de la mort » en Méditerranée. Le Défap, qui a déjà une VSI sur place, Soledad André, chargée de mission de la FEP, va y envoyer prochainement une autre volontaire.



Groupe de réfugiés au départ de Beyrouth le 15 mars 2020. Au premier plan, prenant la photo : Soledad André, envoyée du Défap pour la FEP © Soledad André pour Défap

François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France (FPF), le reconnaît : « Le nombre de réfugiés accueillis ne représente qu'une goutte d'eau mais nous voulons rester fidèles à une parole reçue, celle de l'hospitalité ». Depuis 2017, date de la signature en France du premier protocole sur les « couloirs humanitaires », un peu plus d'un demi-millier de Syriens ou d'Irakiens fuyant la guerre ont pu être accueillis en France grâce à la mobilisation d'un réseau œcuménique. Après plusieurs mois de négociations, le dispositif vient d'être reconduit grâce à une nouvelle convention signée par les ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur avec la FPF et la Fédération de l'entraide protestante (FEP). Il prévoit l'accueil sur trois ans de 300 réfugiés ayant fui leur pays et actuellement installés dans des camps au Liban.

Dans l'organisation qui permet de faire venir ces réfugiés en France, et qui associe de nombreux partenaires, notamment issus du milieu protestant, le Défap intervient au niveau de la logistique. C'est ainsi que Soledad André, chargée de mission de la FEP qui accompagne à Beyrouth les réfugiés dans le cadre de ce programme, qui aide à monter leurs dossiers et qui les accompagne dans l'avion jusqu'à leur arrivée à Roissy, est une envoyée du Défap depuis 2018, avec le statut de VSI (Volontaire de Solidarité Internationale). Elle a été rejointe récemment par une autre envoyée du Défap, pour tenir compte à la fois de l'augmentation du nombre des personnes à accompagner, et des difficultés de la FCEI (la Fédération des Églises évangéliques italiennes, partenaire et porteuse du projet des « couloirs humanitaires » au Liban) à continuer le financement du projet et donc la continuité de la permanence de l'équipe à Beyrouth.

Une mobilisation exemplaire

Car, c'est là un point crucial, le projet ne bénéficie d'aucun financement public : il est porté essentiellement, tant sur le plan des fonds que sur le plan de l'organisation, par les Églises et les bénévoles qui y participent. À l'origine de cette initiative, il y a eu tout d'abord un constat : nombre de familles fuyant des pays en guerre comme l'Irak ou la Syrie se retrouvaient soit bloquées dans des camps au Liban… soit tentaient de traverser la Méditerranée, devenant ainsi la proie des réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains, risquant leur vie dans le naufrage d'embarcations surchargées. Le programme ayant servi de modèle à cette convention est ainsi né en Italie en 2016, à la suite de plusieurs drames particulièrement meurtriers qui avaient servi d'électrochocs au sein des opinions publiques européennes : il s'agissait d'une initiative de la Communauté catholique de Sant'Egidio, dont les juristes spécialistes du droit des étrangers avaient su utiliser les textes européens pour imaginer ces « couloirs humanitaires », destinés prioritairement aux réfugiés les plus vulnérables : enfants et familles monoparentales, patients en attente de soins urgents, personnes en butte à des persécutions. Ce dispositif avait été mis en place en association avec la FCEI et avec l'Église vaudoise, membre de la Cevaa. Une opération rendue possible non seulement par l'engagement des Églises qui avaient décidé de le prendre en charge, mais aussi grâce à l'appui de bénévoles et d'associations se chargeant d'accueillir les réfugiés et de les aider à s'intégrer au sein de la société italienne.

Devant le succès de cette initiative, le modèle a été repris dès l'année suivante en France, par le biais d'un protocole d'entente signé à l'Élysée et associant les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères à cinq partenaires issus du milieu des Églises. Les réfugiés arrivant en France via ce dispositif se sont retrouvés ainsi accueillis

légalement dans le réseau de la FEP et de ses partenaires locaux ; des collectifs et des hébergements pour lesquels se sont mobilisés nombre de bénévoles issus de l'Église protestante unie de France (EPUdF) ou de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), deux des unions d'Églises constitutives du Défap.

La FEP et les associations partenaires du projet ont publié en 2018 une première étude sur les familles arrivées en France depuis juillet 2017. Elle révélait que 65% des familles accueillies se disaient satisfaites de leur hébergement en France. Toutefois, si 83% des familles avaient enregistré leur demande d'asile 15 jours après leur arrivée en France comme prévu dans le protocole, près de la moitié de ces familles n'avaient pas été entendues par l'Ofpra (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) durant les trois premiers mois suivant leur arrivée en France. Des délais que l'État s'est engagé à réduire dans la nouvelle convention signée au cours de ce mois d'octobre.

Formation des envoyés 2021 : instantanés de la première semaine

La session de formation des futurs envoyés du Défap se poursuit au 102 boulevard Arago. Quelques aperçus de la première semaine : suivez-nous en images, sur Facebook et sur Instagram.



Session 2021 de la formation des envoyés du Défap © Défap

Voir cette publication sur Instagram



Une publication partagée par Défap (@defap_mission)

Formation des envoyés : suivez la session 2021 en images

Ce mardi 6 juillet marque le deuxième jour de la session 2021 de formation des envoyés du Défap. Temps de rencontre et d’échanges, visite de la bibliothèque : suivez-nous en images, sur Facebook et sur Instagram.



Session 2021 de la formation des envoyés du Défap © Défap

Tout au long de cette session 2021, suivez-nous sur Twitter :

> *Ils et elles sont de nouveau une petite vingtaine, rassemblés en ce début juillet dans les bâtiments du Défap. Une période très particulière, pour eux comme pour le Service protestant de mission…https://t.co/2roVtXogHH*
>
> *— Défap (@Dfap3) July 6, 2021*

…sur Facebook :

…et sur Instagram pour avoir des aperçus quotidiens de la formation des futurs envoyés du Défap :



Voir cette publication sur Instagram



Une publication partagée par Défap (@defap_mission)

Formation des envoyés, jour 1 : présentations et 1ers contacts

La formation des envoyés 2021 du Défap se tient en ce moment-même, et pour une dizaine de jours, au 102 boulevard Arago, à Paris. Premiers aperçus d’une période courte, mais dense, au cours de laquelle chacun et chacune apprend à se familiariser avec son futur lieu de mission, et se prépare pour le grand départ.



Ouverture de la session 2021 de la formation des envoyés du Défap : premiers échanges dans le jardin… © Défap

Ils et elles sont de nouveau une petite vingtaine, rassemblés en ce début juillet dans les bâtiments du Défap. Une période très particulière, pour eux comme pour le Service protestant de mission : car la présence de ces candidats au départ, actuellement en pleine formation, signifie que les envois peuvent reprendre après une année d'interruption. Une reprise très encadrée, avec des procédures alourdies par les autorités et la nécessité, pour le Défap, d'intégrer la gestion d'une éventuelle nouvelle crise sanitaire dans la formation et le suivi des envoyés ; mais reprise tout de même, et réouverture bienvenue.

Cette session de formation 2021 a débuté le 5 juillet et s'achèvera à la fin de la semaine suivante par un culte d'envoi, ouvert à tous. Une première journée qui permet traditionnellement aux uns et aux autres de faire connaissance (rencontre entre candidats au départ, qui jusqu'alors n'avaient pas eu l'occasion de se retrouver tous en groupe, et rencontre également avec les permanents de l'équipe du Défap)

avant le lancement d’une période dense au cours de laquelle tous les aspects de la mission des futurs envoyés seront abordés.

Retrouvez ici les premières images de cette journée – et suivez au quotidien la formation des envoyés sur Facebook, où vous pourrez retrouver les moments clés de cette session 2021 :

Formation des envoyés : le monde s’ouvre

Après les confinements successifs et les quarantaines imposées aux voyageurs internationaux, la possibilité d’envoyer des volontaires pour des missions hors Europe est de nouveau ouverte… avec toutefois des restrictions qui perdurent. Le Défap a pu relancer les recrutements ; les candidats au départ sont une vingtaine à assister cette année à la session de formation.



Ouverture de la session 2021 de la formation des envoyés du Défap : échanges dans le jardin au soir du premier jour… © Défap

Une année très particulière… Après de nombreux mois d'incertitude et malgré des contraintes encore lourdes, les futurs envoyés du Défap se préparent. Ils vont partir en Asie du Sud, en Égypte, en Afrique centrale, à Madagascar… Leur processus de recrutement s'est étalé sur plusieurs mois, scandés par une série d'entretiens successifs avec la CEP, la Commission Échange de Personnes ; un temps nécessaire pour s'interroger sur leurs motivations au départ, sur les missions qu'ils et elles seront amenés à accomplir ; les voilà désormais sur le point de participer à la session de formation du Défap. Une période brève, mais dense, répartie sur deux semaines début juillet ; pour cette année 2021, elle se déroulera du lundi 5 au vendredi 16.

Après une année d'interruption, cette nouvelle formation au départ marque, sinon le retour à la normale, du moins un appel d'air très attendu. Les restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 ont non seulement empêché les nouveaux

départs au cours de l'année écoulée, mais ont aussi bloqué sur place soit des envoyés partis en mission, soit des boursiers venus étudier en France. Les uns comme les autres ont témoigné, sur le site du Défap, de cette période si particulière passée en confinement loin de chez eux.

L'aboutissement d'un processus long

Sur la vingtaine de candidats au départ qui assistent à cette session de formation 2021, beaucoup de diversité : à la fois dans les statuts (5 services civiques et 14 VSI – **Volontaire de Solidarité Internationale**), dans les âges et dans l'expérience à l'international (si certains partent pour la première fois, plusieurs ont déjà de longues années d'expérience et connaissent bien les contraintes liées à l'expatriation) ; beaucoup partent seuls, certains en couple, et plusieurs ont déjà eu l'occasion de participer à des formations sur des thématiques liées à l'international et à l'interculturel.

Pour toutes et pour tous, cette session de formation 2021 va marquer l'aboutissement d'un processus long, à la fois pour eux et pour le Défap : on ne part pas à la légère. En outre, pour cette année, sont venues s'ajouter des contraintes spécifiques pour les définitions des missions et les montages de dossiers, liées à des restrictions qui perdurent : tous les pays ne sont pas encore ouverts pour des missions de volontaires internationaux, et les autorités diplomatiques ont rajouté plusieurs étapes de validation qui complexifient d'autant les procédures. Et comme tous les organismes qui s'occupent d'envois de volontaires, le Défap a dû s'adapter à ce cadre nouveau et mettre à jour ses protocoles de sécurité en y intégrant la gestion des crises sanitaires.

La formation : ce qui s'y dit… et ce

qu’on y vit

Au cours de cette dizaine de jours de formation et de vie en commun, les futurs envoyés du Défap vont participer à des sessions denses organisées autour des questions pratiques, techniques, administratives de leur mission ; ils vont être sensibilisés aux questions de sécurité, mais également participer à des modules centrés sur les questions liées à la rencontre de l’autre : interculturalité, interreligieux, gestion des conflits… Une étape qui constitue une obligation légale, notamment au vu des **enjeux de sécurité**, mais qui représente surtout pour le Défap le moyen de leur fournir des outils pour pouvoir s’adapter aux enjeux d’un autre pays, d’une autre société, d’autres manières de vivre où le confort peut être des plus rudimentaires ; et les préparer à vivre une expérience qui les obligera à sortir de tous leurs cadres. Une tranche de vie irremplaçable, mais qui nécessite des bases bien établies. Pour cette formation, outre les permanents de son équipe, le Défap fait régulièrement appel à des intervenants extérieurs, ce qui inclut d’anciens volontaires ayant gardé le contact avec le Service Protestant de Mission et qui collaborent sur certains modules.

Mais au-delà de la formation elle-même, cette dizaine de jours va surtout représenter pour tous l’occasion de vivre ensemble et d’apprendre à se connaître ; de confronter leurs visions et leurs engagements ; de mûrir une ultime fois leurs motivations… Ce n’est pas un hasard si les derniers entretiens ont lieu au cours de ces quelques jours. Et cette période passée ensemble sera aussi un sas avant de partir – probablement en septembre, si les conditions qui ont permis la réouverture des missions sont confirmées – pour une expérience destinée à changer radicalement leur perception du monde, et à influer durablement sur leur vie. Car on sort toujours changé de l’expérience du volontariat.

Et comme chaque année, cette session de formation des envoyés

2021 se clôturera par un culte d'envoi, célébré dans la chapelle du Défap, et ouvert à tous.

Pour un volontariat solidaire et responsable

Si le volontariat international permet d'agir pour un monde plus solidaire, il a son pendant mercantile : le «volontourisme», avec des offres de «voyage solidaire» présentées par des organisations à but lucratif dans une logique purement commerciale, bien souvent au détriment de l'intérêt général et des populations. C'est pour lutter contre ces dérives que la plateforme France Volontaires, dont fait partie le Défap, a lancé un cycle d'ateliers fin 2020, travaillé avec la députée Anne Genetet à une proposition de loi spécifique, et s'apprête à lancer une campagne de sensibilisation pour un volontariat international solidaire et responsable.



De l'engagement solidaire, le «volontourisme» reprend généralement tous les codes. À ceci près qu'il est organisé

par des entreprises, qui utilisent les méthodes commerciales du tourisme de masse sous couvert de l'image du volontariat international, afin de pouvoir faire du profit sur la misère et la détresse, mais aussi sur la bonne volonté de jeunes désireux de s'engager. Ces agences de voyage d'un genre particulier organisent leurs séjours, non pas en fonction des besoins des populations locales, mais plutôt de la loi de l'offre et de la demande. Les coûts des séjours de «volontourisme» sont généralement élevés, en moyenne 2000 euros / personne pour 2 semaines (vols non compris).

Alors que le rôle positif du volontariat international en faveur d'un monde plus solidaire a été souligné par le Secrétaire général des Nations unies, qui dans son rapport de synthèse de décembre 2014 notait que les volontaires constituent «un levier puissant et transversal de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable», le «volontourisme», au mieux, n'apporte rien aux populations locales, et au pire, déséquilibre l'économie locale, entretient la pauvreté voire crée des inégalités nouvelles, tout en empêchant une vraie rencontre entre les volontaires et les populations locales, et en perpétuant les stéréotypes chez les uns comme chez les autres.

Des ateliers, une proposition de loi, une future campagne de sensibilisation

Face à ces dérives qui nuisent à la fois au volontariat international et aux populations locales, France Volontaires a organisé un cycle d'ateliers sur la thématique du volontourisme qui a réuni une douzaine de membres, dont le Défap, et qui a abouti à l'élaboration d'une définition partagée et d'un plan d'action, ainsi qu'à la mise en place de groupes de travail dédiés. Plateforme française des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité, et opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France Volontaires réunit l'État, des collectivités

territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle ne se contente pas d'agir sur le terrain : elle fait aussi de la prospective, et s'efforce de promouvoir le rôle des volontaires internationaux dans les grands enjeux du monde contemporains. En particulier, elle souligne le poids de leur engagement dans ces secteurs cruciaux que sont le développement et la solidarité internationale.

Dans le cadre de la lutte contre les dérives du volontourisme, France Volontaires a aussi mené un travail de fond avec Anne Genetet, députée des Français de l'étranger, pour l'élaboration d'une proposition de loi qui a été déposée à l'Assemblée nationale à l'occasion de la Journée internationale du volontariat, en décembre dernier. Plusieurs dispositions de ce texte ont depuis été intégrées à l'actuel projet de loi sur le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales qui sera adopté dans les jours à venir par le Parlement.

En parallèle, un travail a été mené avec l'ONG Friends International sur la définition d'un projet de campagne de sensibilisation pour un volontariat international solidaire et responsable. C'est en préparation de cette future campagne que les participants des ateliers organisés en décembre dernier sur les dérives du volontourisme sont amenés à se retrouver début juillet.

Retrouvez ci-dessous le webinaire organisé le 4 décembre dernier autour de la proposition de loi de la députée Anne Genetet :

À voir également : «Avec les meilleures intentions du monde», un reportage d’Envoyé Spécial diffusé le 3 mars 2017.

Volontariat et Agenda 2030 : une étude inédite présentée par France Volontaires

France Volontaires, la plateforme française des engagements volontaires et solidaires à l'international, dont fait partie le Défap, vient de présenter aux acteurs du volontariat et du développement une étude menée avec une dizaine d'organisations-membres sur la contribution du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) à l'Agenda 2030, le programme de développement durable à l'horizon 2030 élaboré par l'ONU.



Il existe depuis l'origine une relation étroite entre mission et diaconie : l'une des premières réalisations des missionnaires de la SMEP, l'ancêtre du Défap au XIXème siècle, était bien souvent l'implantation d'une école. Et un certain nombre d'ONG qui se sont développées dans le domaine de l'humanitaire trouvent leurs origines ou leur inspiration dans des mouvements chrétiens. Voilà qui explique la diversité des acteurs avec lesquels le Défap est amené à travailler aujourd'hui.

Le travail du Défap est un travail en réseau. Qu'il ait lieu en France ou à l'étranger, il ne peut exister que grâce aux liens noués et entretenus avec de nombreux partenaires : des Églises, tout d'abord, puisqu'entretenir des relations entre communautés protestantes au près comme au loin est la vocation première du Service protestant de mission ; un riche milieu associatif, ensuite, puisque ces relations ne peuvent exister sans que se développent des actions et des projets en commun – et que ces projets relèvent souvent de l'éducation, du développement ou de la santé ; les pouvoirs publics, enfin, qui fixent le cadre nécessaire à ces relations et ces partenariats, et définissent les statuts des personnes amenées à travailler à l'étranger.

Le volontariat, un «levier puissant» face aux grands défis de l'époque

Dans ce cadre, le Défap est un acteur à part entière de la solidarité internationale, à l'expertise reconnue, et membre de diverses plateformes au sein desquelles il travaille en commun avec des ONG dont les problématiques recoupent les siennes. Parmi ces plateformes, France Volontaires occupe une place majeure. Plateforme française des Volontariats internationaux d'échange et de solidarité, et opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, elle réunit

l’État, des collectivités territoriales et des associations autour d’une mission d’intérêt général : le développement et la promotion des engagements volontaires et solidaires à l’international. L’association met en place des formations, des accompagnements, pour aider les personnes désireuses de s’engager dans du volontariat international. Un réseau d’espaces volontariat dans de nombreux pays en Amérique Latine, Afrique et Asie accompagne sur le terrain les volontaires.



Cette plateforme, qui existe depuis près d’une douzaine d’années (sous sa forme actuelle, du moins ; mais depuis plus de 40 ans en réalité, puisqu’elle avait été créée en 2009 sur le socle de l’Association Française des volontaires du Progrès), ne se contente pas d’agir sur le terrain : elle fait aussi de la prospective, et s’efforce de promouvoir le rôle des volontaires internationaux dans les grands enjeux du monde contemporains. En particulier, elle souligne le poids de leur engagement dans ces secteurs cruciaux que sont le développement et la solidarité internationale. Ce mercredi 26 mai, elle a ainsi présenté aux acteurs du volontariat et du développement les résultats de son étude «Volontariat international d’échange et de solidarité, quelle contribution à l’Agenda 2030 ?». Cette étude a été menée avec une dizaine

d’organisations-membres de France Volontaires, avec pour objectifs d’observer la contribution du volontariat international d’échange et de solidarité (VIES) à l’Agenda 2030, et d’en développer une méthode d’analyse. Elle s’intéresse plus particulièrement à l’ODD4 (« Éducation pour tous ») avec un focus sur Madagascar, et a été développée en deux temps : une enquête par questionnaire auprès des volontaires internationaux, puis une enquête par entretiens auprès d’acteurs des VIES à Madagascar.

Qu’est-ce que l’Agenda 2030 ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l’ONU ont adopté le programme de développement durable à l’horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C’est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Au cœur de l’Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés. Ils couvrent l’intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l’énergie, l’eau, la pauvreté, l’égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l’agriculture, l’éducation, etc. Le quatrième objectif (ODD4), auquel faisait plus spécifiquement référence l’étude présentée ce mercredi par France Volontaires, vise à garantir l’accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. Il met également l’accent sur l’acquisition de compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable. L’ODD4 appelle aussi à la construction et à l’amélioration des infrastructures éducatives, à l’augmentation du nombre de bourses d’études supérieures octroyées aux pays en développement et du nombre d’enseignants qualifiés dans ces pays.

Les volontaires sont le visage humain du développement durable. Le Secrétaire général des Nations unies l’a reconnu dans son rapport de synthèse de décembre 2014 : ces derniers constituent «un levier puissant et transversal de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable».